

ARRÊTÉ N° ARR_2022_1301_ART_RD 905_ DOLE
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande de la société ALIOS INGENIERIE domiciliée 10, Rue du Paquier 21600 LONGVIC, en date du 30/11/ 2022 ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur la RD 905 pendant les investigations géotechniques pour le passage sous accotement d'une conduite d'eau chaude - territoire de la Commune de DOLE,

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 905** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Deux jours entre le lundi 19 décembre 2022 et le vendredi 13 janvier 2023 inclus.
Localisation	Chaufferie de Dole, du PR 8+0000 au PR 8+0270
Restrictions	Travaux sur accotement avec empiètement sur la RD 905 (balisage) Limitation de la vitesse à 70 km/h.

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de la société ALIOS INGENIERIE 21 sous le contrôle de l'Agence Routière Départementale de DOLE.

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie et la société ALIOS INGENIERIE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr/>, dont ampliation sera adressée à M le Maire de DOLE, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Signature de l'arrêté

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le 07-12-2022

SLO

ID : 039-223900010-20221207-ARR_2022_1301-AR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEMinistère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : GEORGET Prénom : Henri-Pierre

Dénomination : ALIOS INGENIERIE 21 Représenté par :

Adresse Numéro : 10 Extension : Nom de la voie : rue du Paquier

Code postal 2 1 6 0 0 Localité : LONGVIC Pays : France

Téléphone 0 3 8 0 4 3 1 0 9 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : alios-ingenierie-stapollinaire-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D905

Code postal 3 9 1 0 0 Localité : DOLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux :

Etude géotechnique

Environ deux jours sur la période demandée

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : 1 9 1 2 2 0 2 2 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 Date de début de réglementation 1 3 0 1 2 0 2 3

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 3Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : LONGVIC

Le : 3 0 1 1 2 0 2 2

Nom : GEORGET Prénom : Henri-Pierre Qualité :

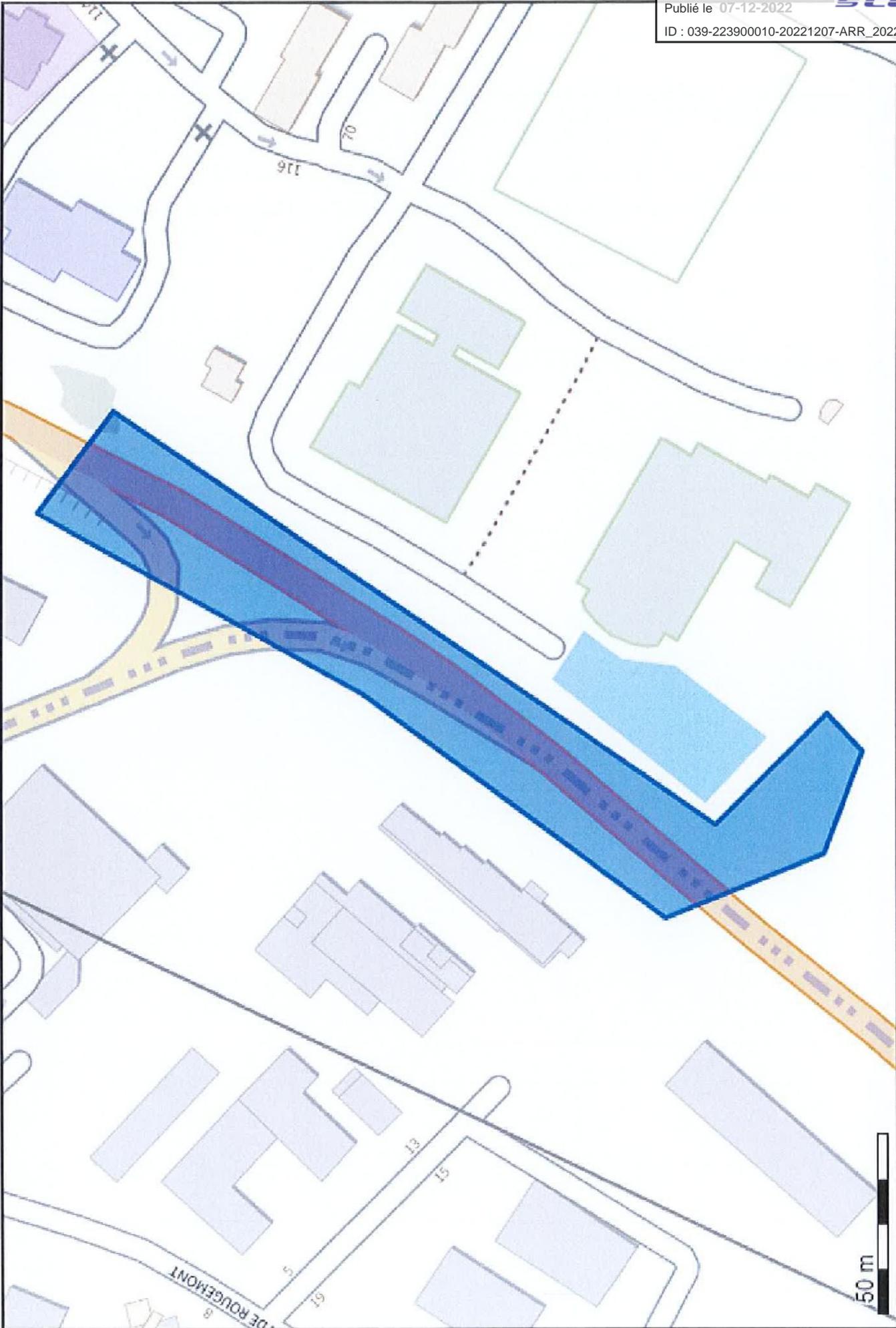
Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le 07-12-2022

SLO

ID : 039-223900010-20221207-ARR_2022_1301-AR



(47.077614 5.463582);(47.077892 5.463175);(47.079382 5.464698);(47.079572 5.464322);(47.078768 5.463657);(47.078016 5.462831);(47.077621 5.463067);(47.077526 5.463443);(47.077614 5.463582);